

2^e Assises de la langue et de la culture régionales d'Alsace

Maison de la Région, Jeudi 19 juin 2014

La conférence d'aujourd'hui vient clôturer un cycle quasi annuel de réflexion particulièrement ouvert, riche et stimulant sur la place et le rôle du bilinguisme en cette belle terre d'Alsace.

Et d'emblée, je souhaite témoigner de ma fierté quant au travail accompli, à la fois par les services académiques de l'Education nationale qui se sont particulièrement investis, et par l'ensemble de leurs interlocuteurs avec qui le dialogue a toujours été fructueux dans les rencontres et les ateliers.

Je pense tout particulièrement aux collectivités territoriales.

Les représentants du Rectorat, des élus et des associations ont ainsi su trouver des consensus sur les manières de consolider et de développer le cursus bilingue et ses contenus, sans oublier les autres éléments constitutifs d'une politique régionale des langues vivantes dans le système éducatif en Alsace. C'est vraiment un beau travail, juste et équilibré, qui permet donc d'envisager sa mise en oeuvre avec sérénité.

J'ai moi-même reçu les associations qui souhaitaient me rencontrer.

Je dois rappeler que ce travail s'inscrit dans une volonté forte pour l'Ecole, affirmée dès ma prise de fonction ici à Strasbourg en tant que Recteur il y a moins d'un an, de faire du bilinguisme une des priorités du Projet académique.

Et, en effet, voyez comment en quelques mois s'est déjà traduite cette réorientation, depuis les constats et les convictions que je dressais devant quelques-uns d'entre vous en février dernier.

Monsieur le Président, si vous me permettez cette comparaison, un haut fonctionnaire doit être jugé au même titre que le responsable politique à l'aune du bilan qu'il présente. Qu'on en juge !

60 classes supplémentaires dans le premier degré, dont 8 nouveaux sites. L'ouverture des nouveaux sites bilingues paritaires en maternelle est l'une des clés de voute dans la mise en place d'une vraie dynamique. Quant aux ouvertures de nouveaux sites bilingues en collège (3), elles marquent ma volonté d'assurer et de développer la continuité dans l'apprentissage de la langue. On peut également relever que les mesures de gel qui avaient touché deux sites précédemment et avaient soulevé une vive polémique à Seppois-le- Bas et à Brunstatt, ont été levées pour cette rentrée.

A cela, il convient d'ajouter une formation des maîtres qui enseignent leur discipline en allemand, validée par l'Ecole supérieure du professorat et de l'enseignement, un manuel numérique à destination des écoles élémentaires, le développement de la co-qualification dans l'enseignement technique où 4 lycées ouvriront à la rentrée prochaine des formations bilingues, la poursuite de la formation dans les cursus post-bac, universitaires ou par l'apprentissage, la densification de précieux partenariats avec le monde économique et culturel du voisin.

Les choses avancent donc. Sans doute y a-t-il encore ici ou là quelques revendications encore insatisfaites mais un nouveau cap est fixé et c'est le bon !

Vous le savez, nous avons ce qu'il faut bien appeler un problème de vivier d'enseignants, sachant que nous sommes tous attachés à un enseignement de qualité. Là aussi, il nous faut travailler encore pour développer le vivier de maîtres qui enseignent leur discipline en allemand à travers la formation spécifique dispensée par la nouvelle Ecole supérieure du professorat et de l'enseignement (ESPE) dans laquelle je me suis rendu récemment pour remettre aux lauréats leur nouveau diplôme.

En lien avec les collectivités locales, nous réfléchissons à la possibilité d'un cursus de formation qui serait dispensé par l'université de Haute Alsace à travers son centre Novatris. Les choses sont en bonne voie puisqu'avec le Haut-Rhin, une action est engagée en ce sens, destinée à s'étendre à l'ensemble de l'académie.

Au-delà des ouvertures de sections, l'enseignement de la langue régionale qu'est l'allemand standard se retrouve à la croisée des quatre grandes priorités de la politique académique que sont le bilinguisme, la voie professionnelle, l'accès au post-bac et bien sûr la lutte contre l'échec scolaire et le décrochage, avec la co-qualification dans la voie professionnelle et la nécessité d'une présence renforcée de l'enseignement des langues dans les cursus universitaires.

Cet enseignement s'appuie sur un déploiement de moyens conséquents, à hauteur de 21 millions d'euros pour l'ensemble de la politique de toutes les langues enseignées à l'école. Il permet ainsi à 59% des élèves de sixième d'étudier en bilingue l'allemand aux côtés de l'anglais. Etudier l'allemand c'est donc bénéficier d'une deuxième langue dès la sixième, ce qui fait de l'Alsace la première académie de France dans ce domaine ! Par ailleurs les dispositifs bilingues dans le secondaire et le supérieur sont foisonnants, de l'apprentissage aux cursus universitaires, des stages aux reconnaissances croisées des diplômes.

Les collectivités locales nous accompagnent dans ce chantier, à hauteur de 3 millions d'euros, qu'il me soit donné l'occasion ici de saluer leur engagement et leur force de proposition, dans le respect des compétences de chacun.

Une offre étoffée, des outils pédagogiques rénovés, des maîtres nombreux et bien formés, des partenaires actifs : alors oui, chacun peut le constater, l'Ecole agit ici en Alsace, et elle agit vite et fort, pour promouvoir un enseignement de l'allemand de qualité, riche et innovant, sur l'ensemble du territoire alsacien.

Mais une telle politique éducative du bilinguisme, cette action ample, durable et maîtrisée, ne vise évidemment pas à susciter je ne sais quelle lubie passéiste ou romantique, ou à flatter l'esprit de tel ou tel clocher.

Elle est le résultat d'une action volontariste de la part du Recteur et de son équipe, parce qu'elle est le fruit d'une nécessité historique, culturelle et économique, mais aussi parce que c'est un levier fondamental de réussite scolaire pour tous. Elle s'appuie sur les logiques de l'Histoire mais surtout, elle se veut pierre d'achoppement d'un futur réussi pour les jeunes que l'Alsace confie à l'Ecole.

Certes, c'est d'abord être fidèle à l'Histoire que de s'appuyer sur l'allemand en complément du français.

L'Histoire alsacienne montre la présence et l'usage des deux langues, françaises et allemandes. Cette présence est bien sûr contrastée selon les classes sociales, les affinités religieuses, les cantons, les époques. C'est d'Alsace qu'est sortie en 1466 des presses de l'imprimeur de Sélestat Mentenlin la première Bible complète en langue allemande jamais produite en Europe ! A sa suite, la diffusion de textes en langue allemande a fait progresser l'audience de Germania avec le recul de l'illettrisme. En parallèle, le français est langue de Cour et à ce titre sa pratique est recherchée par les élites alsaciennes.

Ces deux patrimoines linguistiques étaient donc communs aux Alsaciens cultivés, dès la Renaissance tardive. Les vicissitudes de l'Histoire ont ensuite, on le sait, fait alterner la prépondérance de l'une ou l'autre langue suivant le pouvoir qui dominait alors l'époque considérée.

Mais l'évidence de ce double héritage, linguistique et culturel, a produit le fondement d'une identité singulière. Et cet héritage rencontre aujourd'hui, à l'heure de l'alliance franco-allemande, une opportunité historique que tous nous devons saisir.

Ce métissage linguistique et culturel se révèle être désormais une force décisive dans la construction de l'Union européenne. Car l'Alsace est devenue l'interface géographique des deux piliers fondateurs de l'Europe.

A nous de faire fructifier cette proximité géographique et culturelle avec notre premier ami politique, notre premier partenaire économique.

Il en va des emplois des jeunes quand l'on sait que 72.000 emplois en Alsace sont liés à la maîtrise de l'allemand, que 20.000 postes sont à pourvoir en Allemagne à 30 minutes de Strasbourg et que 540 succursales d'entreprises allemandes sont installées dans notre région.

C'est pourquoi je suis particulièrement attentif à ce que le déploiement du bilinguisme dans nos écoles corrige deux déséquilibres :

- un cloisonnement socio-économique de fait qui tendait à réserver l'abibac et le bilinguisme aux élèves les plus favorisés,
- et une carte de l'offre qui n'irrigait pas l'ensemble du territoire alsacien.

L'ouverture de sections bilingues en zones d'éducation prioritaire se veut ainsi être un signal fort que la maîtrise des deux langues ne peut plus signifier l'élitisme étroit.

C'est au contraire la mise en oeuvre de la conviction que le bilinguisme peut être un levier pour l'accès de tous à l'excellence. Ainsi, là où d'autres peuvent voir dans la diffusion de l'allemand une finalité pour elle-même, j'y vois d'abord un atout, pour faire réussir nos élèves à s'intégrer harmonieusement dans la société en conciliant réussite scolaire, épanouissement personnel et relation aux autres. Le bilinguisme comme vecteur d'humanisme, en somme !

Ces objectifs, je souhaite les voir se pérenniser de façon concrète au sein d'une future convention ad hoc à finaliser.

Je sais, Monsieur le Président, pouvoir travailler avec vous en confiance, et c'est pour moi un gage de réussite !

Je voudrais terminer mon propos avec cette considération :

Alors que nous venons de commémorer la consécration de l'amitié franco-allemande par la signature du Traité de l'Elysée, Traité qui osait dresser un cadre visionnaire et renverser les perspectives héritées, il nous faut puiser dans cette audace visionnaire pour bâtir une Alsace du bilinguisme qui fasse de cette région un vrai modèle éducatif, à la fois performant et ouvert sur l'Europe. J'aurai d'ailleurs prochainement l'occasion de remettre, dans l'enceinte du parlement européen, leurs diplômes aux élèves de la première promotion de bacheliers de l'école européenne de Strasbourg.

Vous le voyez, la boucle est bouclée : on part du bilinguisme pour déboucher sur l'Europe. C'est l'une des belles vocations de l'Alsace.

Permettez-moi de conclure par une phrase de ce beau livre de Victor Hugo « Le Rhin » que j'ai lu il y a quelques années :

« Le Rhin, fleuve providentiel, semble être aussi un fleuve symbolique. Dans sa pente, dans son cours, dans les milieux qu'il traverse, il est, pour ainsi dire, l'image de la civilisation, qu'il a déjà tant servie et qu'il servira tant encore... Il est évident qu'en faisant le Rhin, la nature avait prémédité un désert ; l'homme en a fait une rue ».

Mesdames, messieurs, je vous propose d'emprunter ensemble cette rue !

Je vous remercie de votre attention.